

Un service dédié à la publication de vos annonces légales
mail : contact-legales@sudouest.com

sudouest-legales.com

Contact service

ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES :
05 35 31 27 72 - 05 35 31 27 71

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce

Réf. : L2604246

est commandée pour paraître,
sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : Sud Ouest / Edition Gironde

Département : 33

Date de parution : 19 septembre 2026

Fait à Bordeaux, le 17 septembre 2026

L'éditeur du Groupe SUD OUEST



Commune d'Ayguemorte-Les-Graves

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Mise à l'enquête publique du projet de révision allégée du plan local d'urbanisme

Par arrêté en date du 16/09/2026 le maire d'Ayguemorte-Les-Graves a ordonné l'ouverture de l'enquête

publique sur le dossier de révision allégée du PLU d'Ayguemorte-Les-Graves. Ce PLU a fait l'objet d'une étude environnementale au cas par cas.

A cet effet, M. **Christian VIGNACQ**, a été désigné par le président du tribunal administratif de Bordeaux comme commissaire-enquêteur, et M^{me} **Véronique FABRE** en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera au siège de la mairie du **05 Octobre 2026 au 19 Octobre 2026**, aux jours et heures habituels d'ouverture :

Lundi, mercredi : de 14 h 15 à 16 h 30

Mardi, jeudi : de 14 h 15 à 18 h 30

Vendredi : de 14 h 15 à 17 h 00

Le dossier pourra être consulté sur support papier en mairie et en ligne à l'adresse du site internet suivant <https://www.ayguemortel Graves.fr/services/habitat-et-logement/urbanisme/>. Le commissaire-enquêteur sera présent et recevra le public le :

- 05/10/2026 de 14 heures 15 à 16 heures 30.

- 13/10/2026 de 14 heures 15 à 18 heures 30

- 19/10/2026 de 14 h 15 à 16 heures 30

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations sur le projet de révision du plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé au siège de la mairie ou reçues en mairie par voie postale ainsi que par voie électronique à l'adresse suivante : contact@ayguemortel Graves.fr.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public, dès leur transmission en mairie, sur support papier et en version numérique sur le site internet de la commune.

A l'issue de l'enquête, le Conseil municipal approuvera le projet de révision allégée du PLU arrêté, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Le journal peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification des données saisies (modification de date de parution, de périodicité du journal...)

L'usage des rubriques Petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le groupe SUD OUEST s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas les conditions générales de vente.

La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte. Selon le support choisi, la présentation peut être différente.



ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce

Réf. : L2604246

est commandée pour paraître,
sous réserve de conformité à son usage, dans :

observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

*Le maire,
Martine TALABOT*

Edition : Sud Ouest / Edition Gironde

Département : 33

Date de parution : 19 septembre 2026

Fait à Bordeaux, le 17 septembre 2026

L'éditeur du Groupe SUD OUEST

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Le journal peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification des données saisies (modification de date de parution, de périodicité du journal...)

L'usage des rubriques Petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le groupe SUD OUEST s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas les conditions générales de vente.

La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte. Selon le support choisi, la présentation peut être différente.

